



Conseil d'administration du C.C.A.S.

Procès-verbal de la séance du 20 novembre 2024

Le conseil d'administration du C.C.A.S. s'est réuni à la Maison commune, sous la présidence de Malika TRANCHINA, vice-Présidente du C.C.A.S., le 20 novembre 2024 à 18h00.

Membres en exercice : 15

Membres présents à la séance : Bertrand KLING, Malika TRANCHINA, Claire FLORENTIN-POIZOT, Pierre BIYELA, Christelle THOMAS, Névia WALKOWIAK, Corinne MARCHAL-TARNUS, Josette MANGIN.

Membres absent(e)s/excusé(e)s : Bruno ROSTAING (excusé), Michèle BONNENTHEN (excusée), Paul LEMAIRE (excusé), Josette COTTIN (excusée), Jean-Pierre ROUILLON (excusé), Catherine CHOTEAU-LESNES (excusée), Agnès JOHN (excusée).

Procurations :

Michèle BONNENTHEN procuration à Malika TRANCHINA,
Bruno ROSTAING procuration à Pierre BIYELA,
Paul LEMAIRE procuration à Névia WALKOWIAK,
Catherine CHOTEAU-LESNES procuration à Josette MANGIN,
Agnès JOHN procuration à Claire FLORENTIN-POIZOT,
Josette COTTIN procuration à Christelle THOMAS.

Votants : 8 votants et 6 procurations

Date de convocation : 14 novembre 2024

Secrétaire de séance :

Josette MANGIN a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire, qu'elle a acceptées.

Ordre du jour :

- 1- Approbation du procès-verbal du précédent conseil.
- 2- Décision modificative n°2 B.P. 2024
- 3- Révision des tarifs de téléassistance
- 4- Aides alimentaires octobre 2024
- 5- Aides financières.
- 6- Aides CTASF.
- 7- Constitution d'un groupement de commandes relatif aux prestations de téléassistance.
- 8- Questions diverses.

1- Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du C.C.A.S. du 9 octobre 2024

Adopté à l'unanimité

2- Décision modificative n°2 B.P.2024

Adopté à l'unanimité

3- Révision des tarifs de téléassistance

Par délibération en date du 14 décembre 2020, le Président du C.C.A.S. a été autorisé à signer une convention pour un groupement de commandes relatif aux prestations de téléassistance, dans le respect des dispositions de l'article 8 du code des marchés publics. Dans le cadre du marché, les prix sont révisibles chaque année par une formule de révision des tarifs.

Les tarifs actuels sont les suivants :

(1) Revenus mensuels = total des revenus y compris les capitaux mobiliers et/ou immobiliers le tout divisé par 12

TARIFS								
Grille des revenus	Personne seule (1)		Couple (1)		Tarif mensuel	Option détecteur de chutes	Option Détecteur de fumée	Option télé-assistance mobile
	de	à	de	à				
1	0 €	961,08€	0 €	1492,08€	6.03€	4.97€	2.35€	24.24€
2	961,09€	1106,09€	1492,09€	1714,09€	7.59€			
3	1106,10€	1296,10€	1714,10 €	2008,60€	9.14€			
4	1296,11€	1524,11€	2008,61€	2361,61€	12,20€			
5	Plus de 1 524,12€		Plus de 2 361,62€		16,42€			

Il est proposé au Conseil d'Administration d'appliquer les nouveaux tarifs et barèmes, ceux-ci mis

TARIFS								
Grille des revenus	Personne seule (1)		Couple (1)		Tarif mensuel	Option détecteur de chutes	Option Détecteur de fumée	Option télé-assistance mobile
	de	à	de	à				
1	0 €	1012,02€	0 €	1571,16€	6,21€	5,11€	2,41€	24,92€
2	1012,02€	1157,03€	1571,16€	1793,17€	7,82€			
3	1157,03€	1347,04€	1793,18	20087,68€	9,41€			
4	1347,05€	1575,05€	2087,69€	2440,69€	12,57€			
5	Plus de 1 575,06€		Plus de 2 361,62€		16,91€			

à jour avec le montant de l'ASPA actualisé (personne seule 1012,02 € et couple 1571,16 €).

Adopté à l'unanimité

4- Aides alimentaires octobre 2024

13 familles pour un montant de 1005,00 € (34 personnes).

Adopté à l'unanimité

5- Aides financières

1 – Dossier

Demande d'aide de **170,00 €** pour une facture de séjour vacances à verser sur le compte de l'AUCS Saint Michel Jéricho.

Montant de l'aide octroyée : 170,00 €

Adopté à l'unanimité

2 – Dossier

Demande d'aide de **230,00 €** pour une facture de régularisation d'énergie, à verser sur le compte d'E.D.F.

Montant de l'aide octroyée : 230,00 €

Adopté à l'unanimité

3 – Dossier

Demande d'aide de **152,00 €** pour une facture de régularisation de charges locatives, à verser sur le compte de Bâtigère Habitat.

Montant de l'aide octroyée : 152,00 €

Adopté à l'unanimité

4 – Dossier

Demande d'aide de **220,00 €** pour une facture de régularisation d'électricité, à verser sur le compte d'Engie.

Montant de l'aide octroyée : 220,00 €

Adopté à l'unanimité

5 – Dossier

Demande d'aide de **225,00 €** pour une facture la restauration scolaire et les activités périscolaires, à verser sur le compte de SGC de Nancy.

Montant de l'aide octroyée : 225,00 €

Adopté à l'unanimité

Echanges

Accompagnement avec une conseillère en économie sociale et familiale fortement conseillé afin de trouver un équilibre budgétaire.

6 – Dossier

Demande d'aide de **200,00 €** pour une facture de régularisation de charges locatives, à verser sur le compte de Meurthe et Moselle HABITAT.

Montant de l'aide octroyée : 200,00 €

Adopté à l'unanimité

6- Aides CTASF

1 – Dossier

Demande d'aide de **234,00€ maximum pour l'achat d'un lave-linge à verser sur le compte d'ENVIE.**

Rappel dossier n° 84 commission CTASF du 18/10/2024

Montant de l'aide octroyée : 234,00 €

Adopté à l'unanimité

7- Constitution d'un groupement de commandes relatifs aux prestations de la téléassistance

Adopté à l'unanimité

8- Questions diverses

• **Point sur les Pass 10**

Octobre 2024 : 108,00€ (7 foyers soit 10 personnes).

- Action « vous, les femmes » avec le CIDFF de Nancy, projet CCAS en partenariat avec le SIVU et le Centre Social St Michel Jéricho, dans le cadre de la semaine de lutte contre les violences faites aux femmes.
- Repas de l'amitié: 166 personnes inscrites à la date du samedi 8 février 2025 et 83 personnes inscrites à la date du samedi 29 mars 2025.

- 600 personnes se sont inscrites pour recevoir le bon d'achat de 15€.
- Planning des accueils et présences sur les temps des repas de l'amitié par les officiels.
- Service civique seniors –Arrivée de Moussa AITAKKA au CCAS le 06/11/2024.

Prochaine date du Conseil d'Administration du C.C.A.S le 18 décembre 2024 à 18h00.

La vice-présidente remercie les membres du conseil et clôt la séance à 19h12.

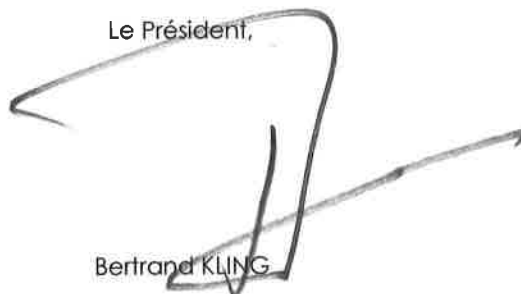
Secrétaire de séance,



Josette MANGIN



Le Président,



Bertrand KLING